**Association SADUR**
Monsieur Rémy PRADIER
Président
1, rue Janisset Soeber
77240 CESSON

Le 6 juin 2012

Monsieur le Président,

Par une lettre ouverte aux candidats aux élections législatives, vous avez souhaité connaître la position de chacun sur la ligne D du RER.

**Concernant la perception de la ligne D**

Le RER D constitue un enjeu majeur pour de très nombreux habitants de l'Est du Val d'Oise qui l'empruntent chaque jour pour aller travailler. La situation est connue : la ligne D est celle qui fait face à la plus grande irrégularité du réseau RER avec en 2011 un train sur trois en retard ou annulé. Les travaux en cours ont généré une dégradation du service. Le matériel roulant vieillissant est devenu inadapté. Les rames sont trop souvent bondées. Les actes de délinquance et les dégradations sont nombreux. Le système d'information aux voyageurs est insuffisant. Cette situation est pour une large partie le résultat de deux décennies de sous-investissement dans les années qui ont précédé la décentralisation de la compétence transport. Un effort important doit donc être fait aujourd'hui pour rattraper le retard.

**Les améliorations possibles de la ligne D**

La commission d'enquête parlementaire sur le réseau RER présidée par le député Daniel GOLDBERG a mené un travail approfondi pour formuler des propositions d'amélioration de l'ensemble du réseau et de la ligne D en particulier. L'association SADUR a salué ce rapport dont j'approuve également l'analyse et les principales conclusions. Parmi celles-ci, je retiens plus particulièrement :

- L'augmentation du nombre de trains en réserve (avec acquisition si nécessaire de nouveaux matériels) et de conducteurs immédiatement disponibles sur le réseau ;

- La réalisation d'une étude, sous l'autorité du STIF, pour la mise en œuvre de modes d'exploitation alternatifs avec en particulier la possibilité d'avoir une séparation des dessertes avec des trains omnibus en petite couronne et des trains plus directs en grande couronne ;

- L'augmentation des possibilités de retournement, la mise en place de nouveaux systèmes d'aiguillages et d'installations permettant l'utilisation des voies en contre-sens ;

- La prise d'une décision d'ici la fin de cette année quant au doublement du tunnel entre Châtelet et Gare du nord qui constitue la principale cause d'engorgement sur le RER B et le RER ;

- La révision du Schéma directeur de la ligne D pour mieux prendre en compte les usagers de la Grande couronne et optimiser le débit de nombreuses zones ou subsistent de nombreux conflits de circulation ;

- Le renforcement de la place des usagers en Ile-de-France dans les instances de gouvernance de du STIF, de la RATP, de la SNCF, de la RATP et de la SGP.

- L'amélioration du dispositif d'information pour les usagers du RER D dans la station de Châtelet –Les Halles

Concernant le matériel roulant, son renouvellement doit être accéléré pour offrir aux usagers quotidiens de meilleures conditions de transport.

**Mes engagements en tant que député pour l'amélioration du RER D**

Si les électeurs me font confiance, l'amélioration de la ligne D du RER et des transports en commun constituera l'une des priorités majeures de mon mandat. C'est une nécessité quotidienne pour les habitants et un enjeu de développement du territoire. Je demanderai au gouvernement, au STIF, à la SNCF, à RFF et à la RATP que les préconisations du rapport GOLDBERG soient suivies d'effets avec un calendrier précis pour chaque action. J'associerai les représentants des usagers aux réflexions car les voyageurs doivent être au cœur des préoccupations.

Je n'oublierai pas que la sécurité constitue également un défi important à relever. J'interviendrai auprès de la Police nationale et de la SNCF pour renforcer la lutte contre les actes de délinquance sur la ligne.

Je continuerai d'agir pour obtenir dans les meilleurs délais la mise en service du « Barreau de Gonesse » que je défends aux côtés de nombreux élus locaux depuis la fin des années 1990. Cette infrastructure est indispensable pour que les habitants de l'Est du Val d'Oise puissent rejoindre le RER B et Roissy – CDG sans repasser par la Gare du nord. Les conditions doivent être réunies pour qu'elle n'aggrave pas les retards de la ligne. Le débranchement nord doit être obtenu. Le Bus à Haut Niveau de Service devra circuler entre le RER D et le RER B dès 2013 - 2014.

Je conduirai une mobilisation déterminée auprès du gouvernement et de la Société du Grand Paris pour veiller à ce que le tronçon du Grand Paris Express compris entre Roissy et Pleyel soit réalisé dans le calendrier annoncé et sans retard. Je m'opposerai au projet CDG Express si celui-ci conduit à une remise en cause de la nécessité de réaliser rapidement la branche du Grand Paris Express nous concernant, à une diminution des capacités d'investissement pour notre territoire de la SNCF et de RFF ou encore à une dégradation de la qualité de service du RER B.

**Les actions liées au RER durant la législature précédente**

Pendant les cinq années écoulées, le STIF, présidé par Jean-Paul HUCHON a investi fortement dans les transports des franciliens. Si tout n'a pas été parfait, il convient de saluer l'importance des engagements pris et sans commune mesure par rapport à la période 1980 – 2000. Je rappelle que c'est en 2006 que le STIF a adopté le Schéma directeur de la ligne D du RER.

Les transports ont mobilisé l'ensemble des élus locaux pendant les cinq dernières années. Et c'est en particulier la mobilisation unanime des maires de l'Est du Val d'Oise qui a permis d'obtenir la confirmation du Barreau de Gonesse et la gare du métro du Grand Paris Express sur le Triangle de Gonesse. Affirmer comme le fait député sortant, qui n'est pas maire sur le territoire, être le seul à défendre et obtenir l'amélioration des transports revient à méconnaître l'implication de l'ensemble des élus locaux et des associations d'usagers. Pour réussir l'amélioration des transports, c'est tout un territoire qui doit se mobiliser. Le rôle d'un député est de porter une telle cette dynamique auprès des instances de décision. Si les électeurs me choisissent pour les représenter à l'Assemblée nationale, je m'engage à être à l'écoute des usagers et des élus et à me faire le porte-parole de leurs attentes auprès du gouvernement et de l'ensemble des acteurs des transports publics.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

**Jean-Pierre BLAZY**